

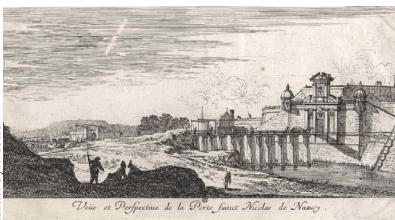


# **LA PORTE SAINT-NICOLAS DE LA VILLE NEUVE : UNE PORTE AUX DÉFIS DE L'HISTOIRE ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN DE NANCY**

PAR MARY MAIRE  
'AGRÉGÉE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE'  
PRÉSIDENTE DE LA MJC PICHON

Cette causerie accompagne la publication de l'ouvrage *La Porte Saint-Nicolas*, édité par la MJC Pichon, à l'occasion de la restauration de la porte et de son environnement.

Réalisée au début du XVIIe siècle, intégrée aux fortifications voulues par le duc Charles III et ses successeurs, la porte Saint-Nicolas est emblématique du pouvoir ducal et elle fut, jusqu'à la fin de l'Etat lorrain (1766), la porte de l'avènement des ducs de Lorraine.



Israel Sykvestre

Après la destruction des fortifications (fin XVIIe siècle), dont elle est la trace, la porte Saint-Nicolas est devenue un lieu de fixation du peuplement, un pôle d'activités et donc un facteur structurant de l'entrée de ville comme du faubourg Saint-Pierre.

Témoignage éminent de l'histoire ducal, classée à ce titre aux Monuments historiques, la porte Saint-Nicolas fut confrontée, comme les autres portes, aux contraintes et aux exigences de la modernité et de l'extension urbaine extra muros de Nancy, à partir du XIXe siècle. Comment, et à quelles conditions la porte fut-elle maintenue et préservée ? En quoi les métamorphoses subies, à plusieurs reprises, par la porte Saint-Nicolas et son environnement à partir du milieu du XIXe siècle témoignent-elles des débats et des compromis dans les enjeux de préservation du patrimoine versus les politiques d'aménagement urbain ?



Place des Vosges en 2013

**SOUS RÉSERVE DES PRESCRIPTIONS SANITAIRES**

**MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 • 18H30 & MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 • 20H30**  
**M.J.C. Pichon • 7 bd du Recteur Senn • Nancy • Durée : 1h15**

[http:// cerclegaren.fr](http://cerclegaren.fr) - <http://www.mjcpichon.com/conférences>

**GROUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY**

**Cercle Garen • BP 70438 • 54001 NANCY CEDEX**

Cotisations Solo 25€ - Duo 40 € - Par chèque à l'ordre du Cercle Garen à l'adresse ci-dessus ou à déposer lors des causeries.